

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 15 novembre 2013
(convocation du 4 novembre 2013)

Aujourd'hui Vendredi Quinze Novembre Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARCH Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas
Mme CARTRON Françoise à Mme BOST Christine à partir de 11 h 45
M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry à partir de 12 h 15
M. CAZABONNE Didier à M. BOUSQUET Ludovic
Mme CURVALE Laure à M. DANJON Frédéric jusqu'à 10 h 40
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. LAMAISSON Alain à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10 h 20
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre à partir de 11 h 45
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
M. SOUBIRAN Claude à M. LABARDIN Michel à partir de 11 h 50
Mme LACUEY Conchita à M. DAVID Alain à partir de 12 h 35
M. MADRELLE Nicolas à M. HERITIE Michel à partir de 12 h 35
Mme TERRAZA Brigitte à Mme De FRANCOIS Béatrice à partir de 12 h 30
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 10 h 45
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel jusqu'à de 10 h 35
M. DAVID Jean-Louis à Mme COLLET Brigitte à partir de 11 h
Mlle. DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
Mme DESSERTINE Laurence à M. DAVID Yohan à partir de 11 h 45

M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 11 h
M. DUPOUY Alain à M. MOGA Alain
Mlle. EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 11 h
M. GUYOMARCH Jean-Pierre à M. QUANCARD Denis à partir de 12 h 10
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre à partir de 12 h
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 12 h 55
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
Mme. LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien
M. LOTHAIER Pierre à M. DELAUX Stéphan à partir de 12 h 10
M. MANGON Jacques à M. RAYNAL Franck jusqu'à 10 h 40
Mme. LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. SAINT-ORICE Nicole
M. PEREZ Jean-Michel à M. RESPAUD Jacques
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à Mme DELATTRE Nathalie à partir 11 h 45
M. SOLARI Joël à Mme. LIRE Marie Françoise
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à partir de 11 h 20

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

Etude partenariale sur les données de mobilité Convention Décision Autorisation

Madame DE FRANÇOIS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le contexte

Le développement des villes et des services numériques associés tendent à produire un volume de données de plus en plus important. Ces données sont issues de nombreuses sources, publiques comme privées, et recouvrent un large spectre de secteurs : transport, énergie, environnement, santé, déchets... Celles-ci présentent donc une forte hétérogénéité en termes de source, de format, de qualité et même d'intérêt.

L'enjeu est dorénavant de déterminer comment, et à quelles conditions, ces données sont utilisables, pour améliorer les services publics rendus par les collectivités locales et pour développer de nouveaux produits et services commerciaux.

A ce titre, les données de mobilité font figure de cas d'école. Elles traduisent d'une part la complexité de réunir des données hétérogènes d'une myriade d'opérateurs de transport, publics et privés et d'autre part, la puissance des services innovants que l'on peut ainsi développer (définition et modification d'itinéraires en temps réel, calcul prédictif du trafic, ...).

Par ailleurs, les données de mobilité peuvent être enrichies (et enrichir) des données thématiques voisines, les données culturelles, commerciales, touristiques, par exemple.

Au cœur de logiques numériques visant à rendre les territoires plus efficaces et innovants, les données promettent d'apporter de nouvelles réponses aux problématiques rencontrées par les territoires. Ces données de la mobilité intéressent aujourd'hui, et encore plus demain, les acteurs publics comme les acteurs privés, attirés par des nouvelles opportunités de développement.

Pour la collectivité, les données de mobilité représentent un enjeu stratégique qui peut se décliner sur les axes suivants :

- Améliorer les services urbains : le fait de pouvoir disposer facilement des données d'un territoire peut permettre de créer ou d'enrichir des services urbains, opérés en propre par la collectivité ou réalisés par des tiers, au bénéfice de la collectivité et de ses usagers.
- Favoriser le développement économique : les données sont au cœur des stratégies d'innovation, et la mise à disposition de données agrégées de qualité (publiques et privées), peut avoir un impact positif sur l'écosystème du territoire (tous acteurs confondus). Elle peut constituer la matière première de l'innovation de services.
- Maîtriser la gestion et la qualité des données au bénéfice du plus grand nombre : les acteurs privés ont bien compris l'intérêt stratégique des données, et mettent déjà en place des systèmes de gestion de leurs données. Ils ont aussi comme ambition d'agréger non seulement leurs données mais également d'agréger celles de tiers, non nécessairement dans leur périmètre.

La collectivité apparaît comme un acteur de premier plan, qui peut être légitime pour organiser la collecte et la consolidation des données de mobilité sur son territoire, comme pour se porter garant de leur qualité, en termes de fiabilité et d'actualisation, notamment ; dans l'optique de les mettre à disposition du plus grand nombre, comme dans le cas des données de mobilité.

Il s'agit d'un vrai capital, actuel ou en devenir, qu'il faut pouvoir préserver et enrichir, afin qu'il serve en priorité l'intérêt général, par le biais de la promotion des mobilités durables et du report modal.

La Communauté urbaine s'est engagée depuis fin 2010 dans une démarche volontariste d'ouverture de ses données, avec un effort particulier mis sur les données liées à la mobilité. Cette ouverture a permis l'émergence de nombreuses applications et services pratiques pour les usagers, proposés par des acteurs privés, de manière gratuite ou payante, visant à simplifier la mobilité.

Dans ce cadre, la Caisse des Dépôts et Consignations se propose d'engager une étude, avec le soutien des collectivités s'intéressant à ce sujet, pour approfondir les perspectives offertes par les données de mobilité en termes de services aux citoyens sur le territoire, en termes de valorisation et en termes de gouvernance, afin de tirer le meilleur profit des potentialités offertes par ces données.

Le partenariat avec la Caisse des Dépôts et les autres collectivités

La Caisse des Dépôts et Consignations prévoit donc de faire réaliser une étude sur les données de mobilité avec un triple objectif :

- dresser un portrait de l'écosystème existant des données de mobilité sur leurs territoires ;
- explorer les possibilités offertes par les données, tout en testant les modèles économiques et les gouvernances aptes à supporter leur diffusion ;
- proposer des conclusions opérationnelles pour les collectivités partenaires de cette étude.

Il est proposé que la Communauté urbaine de Bordeaux puisse participer au partenariat global permettant de financer cette étude, aux côtés donc de la Caisse des Dépôts et Consignations, Lille Métropole, le Grand Lyon et Nice Métropole pour l'analyse de ces éléments sur leur territoire.

D'un point de vue financier, la Communauté urbaine interviendra à hauteur de 17 999, 83 Euros HT pour participer au financement de cette étude.

Participation Financière	Euros
Caisse Dépôts et Consignations	107 998.97
Grand Lyon	17 999.83
Lille Métropole – Communauté urbaine	17 999.83
Métropole Nice – Côte d'Azur	17 999.83
Communauté urbaine Bordeaux	17 999.83
Coût global	179 998.29

Dans le cadre de ce partenariat, la Communauté urbaine de Bordeaux participera au comité de pilotage qui suivra la réalisation de l'étude.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code des Marchés Publics,

VU le projet de convention ci-annexé,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE les données de mobilité, que la Cub a mis largement à disposition de tous dans le cadre de sa démarche globale d'ouverture des données publiques, ont une valeur particulière pour les usagers du territoire,

Considérant les enjeux liés à l'exploitation de ces données de mobilité, aussi bien pour le développement d'une offre de services visant à améliorer les conditions de mobilité sur le

territoire, mais aussi pour le développement de modèles économiques liés à l'exploitation de ces données,

Considérant les préoccupations partagées sur le sujet par les établissements publics et métropoles en charge de la mobilité sur leur territoire, et les bénéfices à tirer du lancement d'une étude de manière mutualisée en la matière,

DECIDE

Article 1 : Le Conseil de Communauté autorise M. le Président à signer la convention de partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations et les autres collectivités pour participer au financement d'une étude sur les données de mobilité.

Article 2 : Le Conseil autorise la signature de tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 : Les dépenses résultant de la présente délibération seront imputées sur les crédits ouverts au budget principal pour la Direction du Numérique, Chapitre 204 Compte 20421 Fonction 8162 CRB BE00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 15 novembre 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
6 DÉCEMBRE 2013

PUBLIÉ LE : 6 DÉCEMBRE 2013

Mme. BÉATRICE DE FRANÇOIS